

ATELIERS D'ADRESSAGE

Vers une intégration des données dans une plateforme nationale

Sous la délégation du wali et représenté par le secrétaire général de la wilaya, ont été ouverts, hier matin, les ateliers de formation destinés aux points de contact municipaux chargés du suivi du dossier d'adressage.

La directrice de la Gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, présidente du projet national de référence en matière d'adressage, a pris part à la cérémonie d'ouverture aux côtés des membres de la Commission nationale, des représentants de la Commission de sécurité, de l'inspecteur général de la wilaya, des chefs de daïra et des cadres territoriaux.

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'un déploiement progressif du projet d'adressage à l'échelle nationale. Les ateliers visent à outiller

les référents communaux afin d'homogénéiser les pratiques de dénomination des voies, d'organiser la numérotation des accès aux bâtiments et de normaliser la collecte des données devant alimenter une plateforme numérique géospatiale.

Les travaux se dérouleront sur trois (3) jours consécutifs et seront animés par des membres de la Commission nationale et des experts en information géomatique.

Le programme pédagogique combine approches procédurales et exercices pratiques. Les partici-

pants recevront des modules sur le cadre institutionnel et les étapes administratives de la dénomination des rues et des édifices publics, sur les règles méthodologiques permettant d'ordonner et de numérotter les accès, ainsi que sur les techniques de numérisation et d'intégration des fichiers d'adressage dans des supports cartographiques.

L'objectif opérationnel est de produire des jeux de données cohérents et interopérables, prêts à être hébergés dans la plateforme dédiée.

Les enjeux dépassent la simple formalisation d'un registre. Disposer d'adresses normalisées facilite l'accès aux services publics, réduit le temps d'intervention des secours, améliore la planification urbaine et sécurise les recettes locales. La réussite requiert cependant une appropriation locale des procédures, des moyens pour les opérations de terrain et un dispositif de maintenance des bases de données. Sont également attendues des directives claires sur la gestion des conflits toponymiques, la prise en compte des dénomina-

tions historiques et la concertation avec les collectivités et les usagers.

La phase locale sera révélatrice de la capacité des communes à traduire une politique nationale en pratiques de terrain rigoureuses. Les ateliers d'Annaba doivent permettre d'évaluer les écarts méthodologiques existants et de lancer une dynamique de standardisation indispensable pour que la plateforme géospatiale nationale devienne un outil fiable pour l'administration comme pour les citoyens.

Mahdi AMA

NOUVELLE VILLE BEN MOSTEFA BENAOUEDA

Une nouvelle école primaire bientôt opérationnelle

La nouvelle ville Ben Mostefa Benoueda, à Draa Errich, enregistre une avancée dans le domaine de l'éducation avec le lancement de l'équipement d'une nouvelle école primaire au quartier des 712 logements sociaux.

L'établissement devrait ouvrir ses

portes au début du deuxième trimestre de l'année scolaire.

Cette ouverture est appelée à améliorer concrètement les conditions de scolarisation dans la zone. Elle permettra de réduire la surcharge constatée dans les écoles primaires voisines, notamment l'école

Aliouat Rabah située au niveau des 2.500 logements AADL, et l'école Felfli Nouar, située à l'ilot 8, qui accueillent un nombre élevé d'élèves.

Si cette réalisation apporte un soulagement bienvenu pour le cycle primaire, la situation reste toutefois difficile pour les collèges et les ly-

cées.

Les collèges, en particulier, connaissent une pression très forte, reflétant un besoin réel de nouvelles structures pour accompagner l'évolution rapide de la population scolaire.

Enfin, cette nouvelle école consti-

ture un pas important, mais il est tout de même essentiel de rappeler que des efforts supplémentaires restent nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs aux niveaux moyen et secondaire, dans une ville en pleine croissance.

Sana A.K

Avis de recrutement et/ou concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant

La direction de l'université Chadli Bendjedid - El Tarf lance l'ouverture de recrutement et/ou concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant pour l'année 2025 dans les filières et postes budgétaires conformément au tableau ci-joint. Le dossier de candidature doit être envoyé en exclusivité sur la plateforme numérique <> PROGRES >> conformément au tien suivant:

<http://progres.merss.dz/webrecrutement>

Seuls les dossiers de candidature déposés sur la plateforme numérique « PROGRES » durant les 15 jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, seront pris en considération.

Les dossiers de candidature au recrutement et/ou concours sur titres pour l'accès au grade de maître-assistant doivent comporter les pièces suivantes:

Une demande manuscrite (avec adresse, numéro de téléphone et adresse électronique)

Une (1) copie de la pièce d'identité

Une (1) copie du titre ou diplôme exigé

Une fiche de renseignement, dûment remplie par le candidat et envoyée sur la plateforme numérique « PROGRES >>

(téléchargée sur site de la Direction Générale de la Fonction Publique www.dgfp.dz ou sur le site officiel de l'Université Chadli Bendjedid El Tarf <http://univ-eltarf.dz/ucbet>)

Autorisation de l'employeur pour les candidats qui ont déjà la qualité de fonctionnaire pour participer au concours signée par le premier responsable de l'établissement engagement de démission en cas de réussite signé par le candidat et légalisé par les services de l'APC.

Les candidats concernés par les périodes du service national, de maintien au-delà de la durée légale du service national et de rappel dans le cadre de la mobilisation, peuvent solliciter le calcul de ces périodes sur leurs demandes accompagnées des pièces suivantes :

Un extrait de l'avis de radiation des rangs de l'armée nationale populaire ou de cessation définitive de service dans les rangs de l'armée nationale populaire ou une copie de document justifiant des périodes de rappel dans le cadre de la mobilisation prévue par la réglementation en vigueur

Un certificat de non-perception d'une pension militaire délivré par la caisse régionale de retraite militaire ayant juridiction nationale

Les candidats définitivement admis au recrutement et/ou concours sur titres doivent, préalablement à leur nomination au grade de maître-assistant classe B compléter leurs dossiers de candidature par l'ensemble des autres documents ci-après :

Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.

Un (1) certificat de résidence

Un (1) certificat de l'acte de naissance

Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé

Deux (02) photos d'identité

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis définitivement au concours doivent comporter notamment :

Copie des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité,



الرقم 342/2025

antérieurement ou postérieurement, à l'obtention du diplôme exigé, le cas échéant (copies des publications et communication scientifiques, copie de la page de l'ouvrage scientifique qui porte l'ISBN (International Standard Book Number))

Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement auprès des établissements d'enseignement supérieur, le cas échéant

Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat, dans le domaine de l'enseignement après l'obtention du diplôme exigé, auprès des établissements relevant des autres secteurs d'activité.

Le cas échéant

Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat, après l'obtention du diplôme exigé, dans les établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant, accompagnées d'une attestation

D'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné.

Une fiche familiale pour les candidats mariés

Une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant

L'absence d'un candidat lors de l'entretien avec le jury de sélection en date et heure prédefinies sur la convocation en traine son élimination du recrutement et/ou concours sur titres

Chaque candidat a la possibilité de s'informer sur les résultats de son dossier de candidature au recrutement et/ou concours sur titre pour l'accès au grade de maître-assistant la plateforme numériques PROGRES = en utilisant son compte électronique personnel ouvert préalablement lors de son inscription : et cela après affichage par la direction de l'Université Chadli Bendjedid El Tarf

Annexe de l'avis de recrutement et/ou concours sur titres

Pour l'accès au grade de maître-assistant

Filière par ordre de priorité	Spécialités demandées pour chaque filière par ordre de priorité	Nombre de postes budgétaires ouverts	Structures d'affectation
Chimie	Toutes spécialités	01	l'université Chadli Bendjedid - El Tarf
Physique	Physique des matériaux	01	
Science économique	Toutes spécialités	01	
Écologie et environnement	Eco- Éthologie	01	
Informatique	Toutes spécialités	03	Annexe de l'école supérieure des enseignants
Math	Toutes spécialités	02	
Langue française	Toutes spécialités	2	
Langue anglaise	Toutes spécialités	1	
Science humaines -histoire	Toutes spécialités	1	
Total			13

Le Directeur